

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 34315 Numéro SIREN : 920 316 809 Nom ou dénomination : AARON IMMOBILIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2023 sous le numéro de dépôt 49876

« AARON IMMOBILIER »
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2 500 000 Euros

Siège Social

91, rue Lauriston
75016 - PARIS

R.C.S. PARIS: B 920 316 809 (2022 B 34315)

oo O oo

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

oo O oo

L'An Deux Mille Vingt Trois,
Et le Trente Juin à Vingt Heures.

La SARL « JESSY », Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 500 000 Euros,
dont le siège social est à PARIS (75016) - 91, rue Lauriston, immatriculée au RCS de Paris, sous
le numéro : B 538 742 628, représentée par Monsieur Franck HAYAT,

Propriétaire de la totalité des 250 parts sociales de 10 Euros chacune émises par la
Société à Responsabilité Limitée « AARON IMMOBILIER », au capital de 2 500 Euros,

Associée unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Franck HAYAT, gérant,

1. - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Franck HAYAT, en sa qualité de Gérant de la Société « AARON IMMOBILIER », a établi et arrêté les comptes annuels (Bilan, Compte de Résultat et Annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 ; Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

2. - A pris les décisions suivantes portant sur :

- 2022,
- . l'examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre
 - . l'affectation des résultats dudit exercice,
 - . les Conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
 - . la rémunération du gérant.

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

26 JUIL. 2023

Sous le N° :

69876 MB

FC

PH

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'il les a établis et se soldant par une perte nette de -581,22 Euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter comme suit la perte nette comptable de l'exercice, soit la somme de -581,22 euros au compte Report à Nouveau.

L'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende depuis la constitution de la société, cet exercice étant le premier.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce, l'associée unique prend acte des conventions suivantes qui ont été conclues, poursuivies ou exécutées par lui pendant l'exercice écoulé :

1°. Droit de jouissance à titre gratuit d'un local situé 91, rue Lauriston, 75016 PARIS par la SARL JESSY.

2°. Convention d'Intégration Fiscale conclue le 12.01.2023, à effet du 12.01.2023 avec la SARL JESSY.

3°. Convention de trésorerie conclue le 01.09.2022, à effet du même jour, avec la SARL JESSY :

* Avances reçues au 31.12.2022 :	662,22 €
* Intérêts payés au 31.12.2022 :	2,47 €

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Gérance et l'associé unique, puis consigné sur le registre des décisions.

L'Associé Unique
SARL « JESSY »
Franck HAYAT



Le Gérant
Franck HAYAT



AARON IMMOBILIER
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 91, RUE LAURISTON
75016 PARIS

920 316 809 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 est le premier exercice de notre société. Il a eu une durée exceptionnelle de 4 mois.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Comme vous pouvez le constater, nous n'avons réalisé aucun chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé.

Le total des charges d'exploitation ressort à 579 € correspondant aux autres achats et charges externes.

Le résultat d'exploitation ressort à -579 €.

Le résultat financier ressortant à -2 €, laisse apparaître un résultat courant avant impôts de -581 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -581 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 font ressortir un déficit net de -581 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte Report à Nouveau.

Dividendes distribués

Nous vous rappelons qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende depuis la constitution de la société, cet exercice étant le premier.

Dépenses non déductibles fiscalement

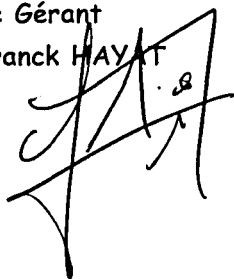
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge aucune dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Fait à Paris

Le 3 Juin 2023

Le Gérant

Franck HAYAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FH' or similar, written over the printed name 'Franck HAYAT'.

« AARON IMMOBILIER »
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 2 500 Euros

Siège Social

91, rue Lauriston
75016 - PARIS

R.C.S. PARIS: B 920 316 809 (2022 B 34315)

oo O oo

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

oo O oo

AFFECTATION DU RESULTAT AU 31.12.2022

oo O oo

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter comme suit la perte nette comptable de l'exercice, soit la somme de -581,22 euros au compte Report à Nouveau.

L'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende depuis la constitution de la société, cet exercice étant le premier.

Le Gérant
Franck MAYAT



Désignation de l'entreprise <u>AARON IMMOBILIER</u>										Néant ☐ *																																																	
Adresse de l'entreprise <u>91 RUE LAURISTON 75016 PARIS</u>																																																											
SIRET		<table><tr><td>9</td><td>2</td><td>0</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>8</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>										9	2	0	3	1	6	8	0	9	0	0	0	1	0																																		
9	2	0	3	1	6	8	0	9	0	0	0	1	0																																														
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>0</u> <u>4</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u> </u> <u> </u>																																																					
<table><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2"><u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>2</u></td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Net</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">3</td></tr></table>																						Exercice N clos le												<u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>2</u>												Net												3	
										Exercice N clos le																																																	
										<u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>2</u>																																																	
										Net																																																	
										3																																																	
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net																																													
										1		2		3																																													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012																																																					
		Autres *		014		016																																																					
	Immobilisations corporelles *		028		030																																																						
	Immobilisations financières * (1)		040		042																																																						
	Total I (5)		044		048																																																						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																					
		Marchandises *		060		062																																																					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés		068		070																																																					
		Autres * (3)		072		074		81		81																																																	
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																						
	Disponibilités		084		086		2 500		2 500																																																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																						
Total II		096		2 581		098		2 581																																																			
Total général (I + II)		110		2 581		112		2 581																																																			
PASSIF										Exercice N		NET																																															
										1																																																	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		2 500																																																						
	Écarts de réévaluation		124																																																								
	Réserve légale		126																																																								
	Réserves réglementées *		130																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131																																																								
	Report à nouveau		134																																																								
	Résultat de l'exercice		136		(581)																																																						
	Subventions d'investissement		137																																																								
	Provisions réglementées		140																																																								
	Total I		142		1 919																																																						
Provisions pour risques et charges		Total II		154																																																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166																																																								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169		662		172		662																																																		
	Produits constatés d'avance		174																																																								
Total III		176		662																																																							
Total général (I + II + III)		180		2 581																																																							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)		Dont dettes à plus d'un an	195																																																			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																																																			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																			
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																											

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AARON IMMOBILIER

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13.11.2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)		242	579	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	579	

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(579)
Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)	294	2
Produits exceptionnels	(IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinqui D)	348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306	

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régime d'exploitation	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		314	581
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit				346	350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		354	581
	Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :			360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

